

Les élus fribourgeois ont connu des fortunes diverses au grand jeu de l'attribution des commissions

# «Enfin» pour Valérie Piller Carrard

« PHILIPPE CASTELLA

**Parlement** » C'est l'un des rituels de début de législature au Parlement fédéral: les groupes politiques répartissent leurs élus entre les différentes commissions. Ce rituel est fort méconnu mais capital, car il détermine les dossiers dont chaque élu va s'emparer. Tous jouent des coudes pour intégrer les commissions les plus prestigieuses, dans une course où l'ancienneté donne une longueur d'avance.

Valérie Piller Carrard peut en parler puisque cela fait douze ans qu'elle se bat pour entrer à la Commission de la sécurité sociale et de la santé publique. «Je l'ai toujours mise en choix numéro un», admet la Broyarde.

Eh bien, c'est fait: «Enfin», reconnaît-elle. Son nouveau statut de vice-présidente du parti a sans doute facilité les choses, comme sa présidence de Pro Familia: «Je vais m'engager pour un renforcement des rentes AVS, pour réduire la pauvreté infantile notamment et pour une meilleure prise en charge de certaines prestations dans la santé.»

La socialiste avait failli y parvenir en 2019 déjà. Mais elle avait eu de la poisse. Alors qu'elle venait de recevoir le précieux sésame après l'élection de sa camarade Rebecca Ruiz au Conseil d'Etat vaudois, voilà qu'un socialiste zurichois, Daniel Frei, choisit précisément ce moment pour rejoindre les vert-libéraux. Par effet domino, cela a fait perdre un siège de commission au PS, le sien. En contrepartie de cet objectif enfin atteint, Valérie Piller Carrard doit lâcher toutefois les sièges qu'elle occupait à la Commission des transports et à celle de la science.

**La main moins heureuse**  
La fortune des autres parlementaires fribourgeois à cette roulette des commissions a été diverse. Nouvel élu, Nicolas Kolly s'en sort avec les honneurs en intégrant la Commission de



Valérie Piller Carrard peut afficher un large sourire. Cela faisait douze ans qu'elle essayait d'intégrer la Commission de la sécurité sociale et de la santé publique. Keystone

l'environnement, de l'aménagement du territoire et de l'énergie. «Quand on est nouveau, on doit prendre parfois ce qu'on nous donne», concède le membre de l'UDC. «Je suis content de pouvoir aller travailler dans un domaine qui m'intéresse tout particulièrement.»

Le Sarinois, qui siège au conseil d'administration de Groupe E, annonce logiquement son intérêt pour «tout ce qui touche à l'approvisionnement en électricité», ainsi qu'aux questions liées à l'aménagement du territoire. On le trouvera au front aussi sur la lutte contre le réchauffement climatique: «C'est en assurant notre approvisionnement électrique qu'on luttera au mieux contre le réchauffement climatique. La décarbonation passera par l'électrification», professe-t-il.



**«Quand on est nouveau, on doit prendre parfois ce qu'on nous donne»** Nicolas Kolly

Son collègue de parti Pierre-André Page, lui, s'est vu pousser hors de cette même commission. Il y avait pourtant gagné des galons en étant la figure de proue romande dans la campagne contre la révision de la loi sur le CO<sub>2</sub> et ses taxes en 2021.

Mais le Glânois a aussi intégré la Commission de politique extérieure en fin de législature, qu'il va conserver. Et surtout, son groupe l'a proposé pour la deuxième vice-présidence du Conseil national. Il devrait être le premier citoyen du pays en 2026. On lui a fait comprendre, semble-t-il, qu'il ne pouvait pas tout croquer.

L'autre nouvelle élue fribourgeoise a eu la main moins heureuse. Nadine Gobet se retrouve à la très austère Commission des affaires juridiques. «Ce n'était pas mon premier choix», confesse-t-elle. Avec son bagage

de juriste, la Bulloise devrait toutefois y trouver ses marques. «Nous aurons notre première séance le 18 janvier. Je vais commencer à m'informer sur les domaines concernés.» Elle, la syndicaliste patronale, y retrouvera notamment les questions liées au droit des entreprises.

Autre élue gruérienne, la centriste Marie-France Roth Pasquier hérite de la Commission des transports en plus de celle de la science. Une promotion intéressante tant pour elle que pour la défense des intérêts fribourgeois. Y placer au moins un représentant pour Fribourg est capital au vu des enjeux cantonaux en matière de transports et d'agglomérations notamment.

Sa collègue de parti Christine Bulliard-Marbach se maintient à ses deux commissions, à savoir celle de l'environnement et

celle de politique extérieure. Même scénario pour le vert Gerhard Andrey qui continuera à siéger aux finances et à la politique de sécurité, où il pourra déployer ses compétences dans le domaine numérique.

Privilège des membres du Conseil des Etats, les deux sénatrices fribourgeoises siègent chacune dans trois commissions principales. Elles se retrouveront ensemble à celle de la science, comme c'était déjà le cas ces deux dernières années. La libérale-radical Johanna Gapany garde aussi dans son escarcelle la Commission de la sécurité sociale et de la santé, ainsi que les finances. L'escarcelle d'Isabelle Chassot est moins fournie, avec la Commission de politique extérieure et celle des affaires juridiques, cette dernière étant nouvelle. Il semble que sa nomination à la présidence de la commission d'enquête parlementaire sur la débâcle de Credit Suisse l'a desservie dans cette répartition.

## Aucune présidence

Il est intéressant aussi de voir de quelles commissions la députation fribourgeoise est absente. Il y en a deux principales, celle des institutions politiques, qui traite d'asile notamment, mais surtout celle de l'économie et des redevances, la plus prestigieuse et la plus convoitée. Dans un passé pas si lointain, Christian Levrat (ps), Jean-François Rime (udc) et Dominique de Buman (le centre) y ont siégé en même temps dans les rangs fribourgeois. On peut y voir un marqueur de la perte d'influence de la députation fribourgeoise.

A noter enfin qu'aucun élu fribourgeois n'occupe une présidence ou vice-présidence de commission, si ce n'est Pierre-André Page qui va présider une commission mineure, celle de l'immunité. Ces deux dernières années, Johanna Gapany a présidé la Commission des finances et son collègue de parti Jacques Bourgeois, retiré désormais, celle de l'environnement. »

PUBLICITÉ

Lundi 18 et  
mardi 19.12.2023



Achetez comme vous aimez

10%

de rabais  
sur les  
appareils

Maintenant dans votre succursale Interdiscount ou sur [interdiscount.ch](https://interdiscount.ch)

Valable sur les produits dans votre succursale Interdiscount et sur les articles signalés dans le shop en ligne. Rabais non cumulable avec d'autres bons/activités rabais. Non valable pour iPhone, réparations, prestations de services, commandes spéciales, abonnements de téléphonie mobile, cartes prépayées et bons-cadeaux. 1 pièce du même article par client. Dans la limite des stocks. Plus d'informations dans votre succursale Interdiscount ou sur [interdiscount.ch](https://interdiscount.ch).